

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président
Phone Main 3487
Bureaux: 520 rue Conti, entre Décaur et Chartres.

L'Abeille est au vente au kiosque de journal de "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.
Pour les Etats-Unis:
Un an \$7.50
Six mois \$4.50
Trois mois \$2.50
Un mois \$1.00

Prix de l'abonnement
EDITION HERDOMADAIRE.
Pour les Etats-Unis:
Un an \$3.00
Six mois \$1.50
Trois mois \$0.75
Un mois \$0.30

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Naisances.
Mme Paul Molinary, une fille.
Mme Robert L. Potter, une fille.
Mme Henry Senne, une fille.
Mme H. Larcen, une fille.
Mme Mildred Alexander, un garçon.
Mme L. Martin, un garçon.
Mme Frank N. Melaner, un garçon.
Mme Anthony Martino, une fille.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 10 Commencé le 1er septembre 1915

L'HEURE DÉCISIVE

Par HENRI ARDEL.

Une révolte passa, comme un souffle d'orage, dans tout l'être de Bertrand, lui jetant aux lèvres une mordante réponse. Mais il ne l'articula pas. De quel droit l'ont-il fait? Ce que disait si brutalement cette éléante petite fille, de sa voix claire et froide, c'était l'absolue vérité, au point de vue de la sagesse mondaine. Sans doute, ils en jugeront tous ainsi, les privilégiés réunis sur cette terrasse fleurie, auxquels la destinée bienveillante avait épargné les angoisses d'un avenir matériel incertain, qui pouvaient jouir, dans l'ignorance du terrible souci d'argent, de ce beau préjugé d'éta.

Barney Keenan, 35 ans, 1418 Marguerite.
Hugh Kornstorfer, 50 ans, l'Hôpital de la Charité.
Mlle Catherine Marsh, 58 ans.
Veuve Ellen Probst, 56 ans, 3803 Constance.
Mlle Madeline Fontenot, 57 ans, 1502 Esplanade.
Joseph Donaldson, 49 ans, 210 Camp.

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT.
Nouveaux procès.
U. Harold Weil vs. Gerson Levy, domages, \$3,000; Manuel J. DeBlanc vs. Anthony J. Rapp, pour un billet, \$50; Mme Margaret E. Bassett, épouse de Thomas A. Greer, vs. Thomas A. Greer, séparation de corps et de biens et arrêt de surais; Mme Ottilie Elizabeth Hale vs. Alfred Reed Hale, séparation de corps et de biens; Mme Katherine Zang vs. Louis R. Otto, saisie provisoire, \$5,255; Thos. Sully vs. Mme Florence K. Bornheimer, arrêt de surais.

La succession de Mary Louise Touzet, veuve de Robert Joseph Polock, a été ouverte vendredi.

A travers la ville

Menus faits — Incidents — Accidents — Les événements du jour.
Le vapeur "Morus," qui avait quitté New York pour la Nouvelle-Orléans, est arrivé dans notre port, en retard de cinq heures, qui a été causé par des recherches faites pour retrouver le corps d'un passager, du bord, nommé Nathan Wallfish, qui s'est suicidé, en se jetant à la mer.

A 10 heures hier matin, Fred Celzer, 27 ans, 618 Nord Jefferson Davis Parkway, a été prostré par la chaleur, à sa demeure, et a été transporté à l'Hôpital de la Charité, où il a été ranimé.

La compagnie 8, du deuxième régiment de la marine des Etats-Unis, a reçu l'ordre de se rendre à Haïti. Les soldats quitteront la station navale, à la Nouvelle-Orléans, mardi prochain. Il y a déjà deux mille soldats à Haïti.

M. G. Harold Weil, a intenté hier, devant la cour civile de district, un procès en domages pour 5,000 dollars, contre Gerson Levy. M. Weil déclare dans la pétition avoir été assailli et frappé à la figure, coin Canal et Dauphine, sans provocation, par Levy.

George L. Taylor, gazier, 221 Sud Claiborne, est tombé d'un échafaudage, à l'entrepôt des colons, et a été contusionné aux reins. Il est soigné à l'Hôpital de la Charité.

Deux noirs, Joe Johnson et William Barns, ont été frappés d'insolence hier après-midi, en chargeant des marchandises dans un camion.

James Joret, 13 ans, a disparu de la pension 212 Olivia. Les parents demeurent à Morgan City.

Accusé de fraude envers ses créanciers.
M. H. B. Howell, syndic, a déposé une pétition hier, devant la Cour de District Fédérale, contre A. A. Bonvillain, planteur sucrier, banqueroutier, l'accusant d'avoir essayé de détériorer frauduleusement, en juillet dernier, avant de se déclarer banqueroutier, des propriétés évaluées à 4,475 dollars, dans le but de frauder ses créanciers. M. Bonvillain déclare que les dites propriétés appartenant personnellement à son épouse, ayant investi ce montant dans ses affaires.

GRAVE ACCIDENT. M. W. J. Rhodes grièvement brûlé par une explosion de gazoline.

L'explosion d'un tuyau défectueux, qui transmettait de la gazoline d'un gazomètre, sur le yacht "Memron," mouillé au quai de la "Standard Oil Company," Nouveau Bassin, près du "Southern Yacht Club," a eu un fâcheux résultat. William L. Rhodes, 35 ans, 1504 rue Prytanis, de la "Hubbard-Zemurray Steamship Company," a été très grièvement brûlé; ses deux frères, Sifton, 31 ans, et Jeffrey, 29 ans, et A. S. Lynch, 29 ans, 932 rue Krato, ont été précipités dans le bassin. Les flammes qui s'échappaient de la cabine embrasée se communiquèrent à un réservoir contenant de la gazoline, et une seconde explosion eut lieu. Pendant un moment les flammes menaçaient d'attaquer l'entrepôt de la "Standard Oil Company," où se trouvaient des milliers de gallons de gazoline dans des réservoirs. Un grand désastre fut évité par le prompt secours de MM. Sifton, Lynch, l'agent de police Dowling, George Adams, Cy-Dillon et George Bennet, qui ont éteint le feu. Les dégâts au yacht se montent à 600 dollars. Rhodes et son frère Jeffrey furent transportés à l'Hôpital de la Charité.

Pour la Charité—Dons de \$5,500.

Mme John Dibert, demeurant avenue St Charles, veuve d'un riche manufacturier, a fait un don de 5,000 dollars, à l'Hôpital de la Charité. Mme Dibert est en ce moment en villégiature à Chicago. M. H. T. Cottam, épiciier, a également envoyé un chèque de 500 dollars, à l'Hôpital de la Charité.

C-H-I-F. La fête au bénéfice de l'Hôpital de la Charité.

La vente des "Chif tickets," hier, a eu un éclatant succès. En face des restaurants, banques et autres établissements, dans la partie commerciale de la ville, se trouvaient des dames et jeunes filles vendant les rubans d'entrée, pour la grande fête, qui aura lieu au Parc Heineinan, du 3 au 10 octobre. M. J. S. Russell, a fait don d'une auto Ford, au comité Chif.

LES IDEES DE M. ZIMMER. Il accuse M. Wolf d'être la cause de son malheur conjugal et s'arme d'un revolver.

Jacob Zimmer, qui avait été arrêté, il y a quelques jours, sous l'inculpation d'avoir frappé sa femme à la tête à coups de crosse de revolver, a été de nouveau arrêté hier. Il paraît que Zimmer s'est rendu à la demeure de Henry Wolf, 214 Nord Clark, et a demandé à Mme Wolf où était son mari. Mme Wolf effrayée de l'attitude menaçante de Zimmer, avisa la police et ce dernier fut arrêté dans un café du coin, où l'on trouva un revolver dans la glacière. Une accusation fut déposée contre Zimmer, pour avoir dressé un guet-apens. Zimmer a déclaré à la police que Wolf était la cause de ses infortunes conjugales, et il voulait se venger.

Chloroformée et dévalisée. Cinq inculpés libérés sous caution.

Mme Mary O'Brien, mercière, coin Rochelave et Thalia, s'est plainte à la police d'avoir été chloroformée et battue, par deux cambrioleurs noirs, qui se sont introduits dans sa demeure, et se sont emparés de 6 dollars 50 et de bijoux évalués à 102 dollars, qui se trouvaient sous son matelas. Mme O'Brien a donné le signalement des négres.

LE DEVOUEMENT D'UNE ENFANT. Gagnant sa vie péniblement elle soutient une mère et une sœur invalides.

Mlle Rosita Evans, qui n'a que 13 ans, est une enfant courageuse, et dont le mérite fait l'admiration du public. Quoique ne gagnant que la modique somme de 8 dollars par mois, elle trouve moyen, avec l'aide que lui donne de temps en temps, le surintendant Patterson, de la "Charity Organization Society," à maintenir sa mère et sa sœur Elizabeth, âgée de 18 ans, atteintes de la tuberculose. Cette famille dans la détresse demeure 1114 rue Camp. Le surintendant Patterson rend de fréquentes visites à la famille Evans, et fait de son mieux pour alléger le fardeau qui pèse sur les faibles épaules de Rosita.

L'ETIQUETTE DES DENREES. Pourparlers entre le Bureau de Santé et les Epiciers.

A la conférence du bureau de santé d'Etat et de commerçants à propos de la loi ordonnant aux épiciers d'avoir à étiqueter les jambons et autres marchandises, désignant le nombre de livres de chaque objet, on n'est arrivé à aucun résultat sur la question. Les épiciers en gros et en détail étaient représentés à la réunion. Parmi ceux présents, nous citons: George B. Taylor, analyste d'Etat; W. C. Douglass, gérant de la "Armour Packing Company"; J. B. Hebron, surintendant de la "Armour Packing Company"; G. L. Clement et C. T. Ruhl, de la "Schwarzchild-Sulzberger Company"; P. A. Palmer, de la "Swift & Co."; George P. Thompson, de la "Wholesale Grocers' Association"; A. A. Larose et A. M. Erollich, de la "Retail Grocers' Association."

UN POCHARD PEU COMMODE. Menace plusieurs personnes avec un revolver, et se fait pincer.

Gonzales Faucher, 3334 avenue Tulane, en état d'ivresse, armé d'un revolver, a jeté l'émoi dans le quartier. Il a commencé par ajuster en deux reprises le conducteur Edward L. Cusey, d'un tramway de la ligne Canal Belt. Le conducteur l'ayant mis hors du tramway, Faucher se rendit à la laiterie de la Cloverland Co., posa le canon de son revolver sur la tempe d'un employé nommé Louis Gilly, en lui disant: "Si vous remuez je vous fais sauter la tête." L'agent de police Chotin vint à passer et arrêta Faucher, qui fut traduit devant le recorder Chamberlain pour voies de fait, et mis à l'amende de 20 dollars ou 30 jours de prison. Une accusation a été dressée contre Faucher pour port d'arme cachée, voies de fait, être en état d'ivresse et attaque à main armée.

Pris sur le fait. Robert Hamilton, 411 Girod, et Léon Gouvain, 1131 Calliope, ont été arrêtés sous l'inculpation de s'être accaparés d'un pneu d'auto évaluée à 40 dollars, appartenant à Benjamin C. Brown. Ils ont été vus par Léonard Riche, 343 Octavia, au moment où ils commettaient le vol.

Cinq inculpés libérés sous caution.

F. J. Tillotson, greffier de la cour de Gretna; Charles H. Demser, chauffeur; John Huber, George Fields et Leo Glynn, arrêtés sous l'inculpation d'avoir jeté hors d'une auto, Anna Morris, chanteuse de cabaret, coin Carrollton et Banks, ont comparu hier devant la première cour criminelle de cité, et ont été relâchés, chacun, sous un cautionnement de 250 dollars.

MERE ET EPOUSE INFIDELE. Fuit avec son neveu, abandonnant mari et enfants.

Mme Dominick Barker, mère de trois enfants, de Jadedependance, Lne, s'est fait enlever, il y a quelque temps, par son neveu, âgé de 23 ans, et est venue se fixer à la Nouvelle-Orléans, coin Galennie et Annonciation. En apprenant que M. Barker, son mari, était arrivé en ville et la recherchait, Mme Barker a disparu. Les enfants ont été conduits à la cour juvénile, où M. Barker a été les réclamer.

Il aurait dû attendre le mandat.

Enrich Beckhardt, sujet Autrichien, qui avait été condamné à 60 jours de prison, a essayé de se suicider hier matin, dans sa cellule, en se frappant la tête contre le mur. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité, dans un état critique. On croit qu'il s'est fracturé le crâne. Deux heures auparavant, Ben Daly, assistant-avocat de district, avait fait lancer une ordonnance de non lieu, dans l'affaire, mais Beckhardt l'ignorait.

Séance du Bureau des Ecoles.

A la séance du Bureau des Ecoles Publiques, M. Gwyn, le surintendant, a annoncé les changements suivants de professeurs: Mlle Ellen Barrett, principale de l'école S.S. J. Peters, transférée à l'école Robert E. Lee; Mlle Ray Abrams, transférée de l'école Gentilly à l'école Peters, dont elle sera la principale; Mme Florence E. Chester, vice-principale de l'école Danneel (pour les noirs), transférée à l'école Lawton (noire).

M. Edward Brookshire est promu d'assistant professeur à la place de professeur. Démissions de professeurs, reçus et acceptés: Mlle Rose Garland et Mlle Anna Garland, McDonogh No. 2; Mlle Beatrice R. Crane, McDonogh No. 30; Mlle Eugénia Quinn, McDonogh No. 5; Mlle Sarah M. Harvey, McDonogh No. 3.

La croisade contre l'immoralité.

Les détectives Mouney, Martinez et Johnson ont fait hier soir une nouvelle descente sur deux maisons immorales. Dans la demeure de Lizzie Conway, 125 Sud Robertson, était une jeune fille nommée Alma Berlou. L'autre maison est celle de Marie Sterling, 817 St-Louis. Des accusations ont été déposées contre les deux femmes.

Mal aux Reins
Mlle Myrtle Cothrum, de Russellville, Ala., dit:
Pendant près d'un an j'ai souffert terriblement de mes reins, de douleurs dans tous mes membres, et ma tête me faisait mal continuellement. Notre médecin de famille me soignait, mais le soulagement que j'éprouvais n'était que temporaire. J'étais certainement en mauvaise santé. Mon professeur d'école me dit:
PRENEZ LE VIN DE Cardui
LE TONIQUE POUR FEMMES
J'en pris deux bouteilles en tout, et fus guérie. Je ferai toujours l'éloge du Cardui aux femmes malades et souffrantes. Si vous souffrez de douleurs des femmes faibles, telles que mal de tête, mal aux reins, ou autres symptômes particuliers aux femmes ou si vous avez simplement besoin d'un tonique pour cette sensation de fatigue, de nervosité que vous éprouvez, essayez Cardui. E 65

Le Temps
BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.
Observations prises vendredi à 8 heures du soir.
SAMEDI 11 septembre 1915.
Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps clair; vents légers du Sud-Est.
TEMPERATURE
La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermomètre du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:
Heure— Température
7 a. m. 74
9 a. m. 75
11 a. m. 76
1 p. m. 76
3 p. m. 76
5 p. m. 76
Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 10 septembre 1915 à la Nouvelle-Orléans:
Heure— Temp. Vent. Pluie.
1 heure— 75 SE 0
7 a. m. 75 SE 0
7 p. m. 74 SE 0

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY
EXCURSION DE GALA
POINTE-A-LA-HACHE
DIMANCHE, 12 SEPTEMBRE
50c
Départ du train, du coin St-Claude et Champs-Élysées à 7:30 a. m.; retour à la gare, à 6:40 p. m.
Téléphone, Main 125.
TRAINS DE LA CÔTE DU GOLFE

ment gagné, l'institutrice d'Yvonne, une pauvre créature timide, par laquelle Mme Arnales venait de faire apporter un châte à sa fille. L'écharpe posée sur les épaules d'Yvonne, elle était restée à l'écart. Elle aussi contemplant le lac devenu pareil à une nappe immense de métal sombre, sous le ciel qui s'étoilait.
Pas plus que Bertrand qui réfléchissait, elle ne semblait entendre la rumeur des conversations; et, comme lui, elle tressaillait au son de la cloche qui annonçait le dîner.

claires, prenant ainsi à distance des airs de grandes fleurs vivantes, jaillies de l'herbe des pelouses. Sur le lac, autour d'elle, des embarcations glissaient qui moiraient l'eau de leur sillage rapide ou lent; périssoires effilées, lancées avec une prestesse de flèche, barques moins sveltes, souvent pavoisées d'oriflammes, qui, presque toutes, emportaient des êtres jeunes; les hommes courbés sur leurs avirons, les femmes nonchalantes, amusées ou rêveuses, paillaient l'étendue bleue de la clarté de leurs corages pâles, de leurs chapeaux fleuris sur les cheveux nimbés de lumière.
— Eh! là-bas, gare! jeta un voix sonore.

peilait, avec un petit rire mordant:
— Monsieur d'Astyéves, voulez-vous voir comment une belle artiste utilise ses loisirs en villégiature? Regardez la charmante Denise Muriel!
Elle n'entendit pas la réponse et ne put savoir qu'un tressaillement d'impatience irritée avait secoué Bertrand, certain qu'elle avait saisi le propos articulé avec une parfaite désinvolture.
Très profondément, il la saluait, tandis que Sabine lui lançait un amical:
— Bonjour, mademoiselle Denise!
Elle eut, pour la jeune fille, un léger sourire et passa inclinant un peu, très peu, la tête, pour répondre au salut des autres, dédaignant l'hommage de tous ces regards d'homme qui, si elle eût voulu les comprendre, lui disaient quelle vision charmante, elle évoquait, souple et jeune, dans sa barquette solitaire, le visage rosé par ses mouvements de rameuse, par le soufflé vif de la brise qui illuminait la peau d'un éclat de belle fleur.
D'un élan sûr, elle dirigea son canot vers le quai, laissant derrière elle celui des Arnales et, en droite ligne, elle vint aborder au débarcadère.

taire et maussade à Paris, sa mère partie pour les eaux avec Robert dont il fallait occuper les vacances; et les frais d'un inutile séjour à l'hôtel pour elle-même lui étant interdits par les ressources exigées de leur budget d'éta.
Aussi, elle avait tressailli d'un plaisir d'enfant, se voyant soudain enlevée à son isolement, transplantée dans une atmosphère de chaude sympathie où elle pouvait sans scrupule, comme tout l'y conviait, oublier que la vie lui était lourde de responsabilités et de difficultés.
Oh! se laisser vivre, quelle jouissance inattendue e'était pour elle! Et comme elle la goûtait, dans tout son être jeune, ardemment reconnaissant à la femme délicate qui se faisait un maternel plaisir de la lui prouver; touchée aussi des attentions dont l'environnait Mme Vanore, une excellente petite femme, mère de famille convaincue, guère artiste, admiratrice touchante de son illustre mari qu'elle adorait, sans idée même qu'il eût pu jamais lui être infidèle, ayant gardé une invraisemblable naïveté au milieu du monde d'artistes où elle vivait sans s'effaroucher de rien, grâce à sa merveilleuse candeur.
Lentement, pour jouir plus longtemps de la belle matinée bleue, Denise allait reprendre le chemin des Nettes, groupe de chalets et de fermes, sur le flanc de la Montagne, parmi lesquels se dressait la villa de Mme Chambray.

pèle institutrice d'Yvonne, Mlle Dusouy, y était assise, attendant le retour des promeneuses qui avaient jugé sa présence superflue. Et, dans sa solitude, avec une expression songeuse sur son visage fané, elle avait un tel aspect de mélancolie qu'instinctivement Denise interrompit sa marche, dans un désir d'offrir à cet isolement la douceur d'un peu de sympathie. Cette pauvre fille, traitée chez les Arnales à la façon d'une utile machine, était la seule de cette brillante maison qu'elle trouvait plaisir à voir. Et, lui tendant la main, elle dit amicalement:
— C'est bon, n'est-ce pas, de jouir en liberté d'une matinée comme celle-ci?
— Ce "serait" bon, corrigea l'institutrice avec douceur. Je ne sais pas beaucoup ce que c'est que d'être libre. Et il ne m'est pas permis de désirer l'apprendre. Je le saurai toujours trop tôt!
Les yeux de Denise interrogeaient. Mlle Dusouy expliqua avec la même simplicité résignée:
— Je vous étouffe? C'est que, pour posséder mon indépendance, il me faut être sans position, et rien ne peut m'arriver de plus fâcheux puisque je dois travailler pour vivre. C'est un malheur qui ne tardera guère à m'atteindre, je le crains, car d'un jour à l'autre Yvonne va se marier. Il en est sans cesse question. Alors, pour moi, ce sera une nouvelle place à trouver. Et si vous saviez quelle perspective c'est là! Il y a tant de demandes et si